



Conférence sur l'avenir de l'Europe

Rapport de synthèse de la quatrième réunion du conseil exécutif de la conférence sur l'avenir de l'Europe

Dimanche 9 mai 2021

12 h 00-13 h 00, locaux du Parlement européen à Strasbourg, salle R.1.1

Participants: voir la liste des participants figurant en annexe

Résumé et conclusions:

Le conseil exécutif de la Conférence sur l'avenir de l'Europe a tenu sa quatrième réunion le 9 mai 2021 dans les locaux du Parlement européen à Strasbourg (en format hybride). La réunion a précédé l'événement inaugural de la conférence qui s'est tenu plus tard dans la journée au Parlement à Strasbourg.

Cette réunion était coprésidée par Guy VERHOFSTADT, député au Parlement européen, Ana Paula ZACARIAS, secrétaire d'État portugaise aux affaires européennes, et Dubravka ŠUIČA, vice-présidente de la Commission européenne chargée de la démocratie et de la démographie.

Le conseil exécutif a approuvé le chapitre du règlement intérieur relatif à l'assemblée plénière de la conférence. Ainsi, le règlement intérieur de la conférence est désormais approuvé dans son intégralité.

1. Projet de règlement intérieur de la conférence: Assemblée plénière de la conférence - approbation

Guy VERHOFSTADT (coprésident) a ouvert la réunion et introduit l'unique point de l'ordre du jour, relatif au règlement intérieur de l'assemblée plénière de la conférence, en soulignant que le texte présenté et approuvé par les coprésidents constituait un compromis équilibré.

Dubravka ŠUIČA (coprésidente) s'est félicitée du compromis obtenu, soulignant qu'il respectait l'esprit et la lettre de la déclaration commune. Elle a relevé que la plateforme numérique multilingue suscitait déjà l'intérêt, que le processus de mise en place des panels avait commencé et que l'accent devait désormais être mis sur le travail considérable à accomplir.

Ana Paula ZACARIAS (coprésidente) a souligné que le compromis représentait un bon signe de coopération entre les institutions ainsi que de souplesse, deux éléments qui seraient nécessaires tout au long de ce processus dynamique. Elle a souligné que la conférence devrait également être axée sur les citoyens dans le cadre des panels de citoyens européens et des événements nationaux. Elle a demandé à ce qu'une première assemblée plénière se tienne pendant le semestre en cours et a remercié le secrétariat commun pour son travail.

La brève discussion qui a suivi a permis aux participants de faire valoir notamment les points suivants:

- Les participants se sont félicités du compromis trouvé et ont souligné qu'il était très équilibré et équitable, et constituait un signe de bonne coopération entre les institutions.
- Ils ont indiqué qu'il était maintenant nécessaire de rendre opérationnelles l'assemblée plénière et les autres activités de la conférence, et d'entamer les discussions sur le fond.
- Ils ont estimé que la conférence allait ouvrir un débat nécessaire avec les citoyens ainsi qu'entre les institutions.
- Certains participants ont estimé qu'un rôle plus important devrait être accordé aux régions et aux villes au sein de l'assemblée plénière (demande de 8 sièges supplémentaires pour les représentants régionaux élus et de 8 sièges supplémentaires pour les représentants locaux).
- Certains ont attiré l'attention sur la description du consensus concernant les propositions de la plénière et ont émis l'idée que les positions divergentes devraient se référer aux citoyens plus largement (et non se limiter aux représentants des événements/panels nationaux et des panels de citoyens européens).
- D'autres ont insisté sur la nécessité d'avoir des attentes réalistes, soulignant que la conférence elle-même ne peut pas modifier le processus décisionnel. Certains ont fait valoir qu'il fallait être ambitieux et faire en sorte que la conférence débouche sur des résultats concrets.
- D'autres ont relevé la nécessité d'écouter les opinions dans leur diversité et certains ont souligné qu'il fallait faire preuve de courage et d'humilité dans cet exercice.
- Certains ont mis en valeur le caractère innovant de cette entreprise combinant démocratie représentative et démocratie participative.

Les coprésidents ont conclu que le règlement intérieur était approuvé tel que proposé. Les coprésidents sont convenus que les suggestions exprimées par certains observateurs concernant la représentation et les positions divergentes en assemblée plénière pourraient être examinées afin de déterminer dans quelle mesure elles pourraient être prises en considération, au moyen d'une future modification du règlement intérieur.

Le coprésident VERHOFSTADT a souligné que ce chapitre serait intégré, avec les autres chapitres précédemment approuvés, au sein d'un document consolidé.

Les coprésidents ont indiqué qu'une première assemblée plénière est envisagée pour le 19 juin et que la date de la prochaine réunion du conseil exécutif serait confirmée en temps utile.

En conclusion, les coprésidents ont remercié l'ensemble des représentants et observateurs pour leur soutien.

Conclusion:

Le conseil exécutif a approuvé le chapitre du règlement intérieur relatif à l'assemblée plénière de la conférence. Ainsi, le règlement intérieur de la conférence est désormais approuvé dans son intégralité.

Prochaine réunion:

La date de la prochaine réunion du conseil exécutif reste à déterminer.

Personne de contact: **Susanne Höke**, membre du secrétariat commun

OBSERVER (COSAC)	Mr Luis Capoulas SANTOS (RT), (remote participation) Chairman of the European Affairs Committee of the Assembleia da República
OBSERVER (COSAC)	Mr Guido WOLF (DE), (remote participation) Chairman of the Committee on European Union Questions of the Bundesrat
OBSERVER (COSAC)	Mr Gunther KRICHBAUM (DE), (remote participation) Chairman of the EU Affairs Committee of the German Bundestag
OBSERVER (COSAC)	Mr Marko POGACNIK (SI) (not present) SI Chairperson of the Committee for EU Affairs of the Drzavni Zbor
OBSERVER (COSAC)	Mr Boj an KEKEC (SI), (remote participation) Chairman of the Committee for EU SI Chair of the Commission for International Relations and European Affairs of the Drzavni Svetof the Drzavni Zbor
OBSERVER (CoR)	Mr Apostólos TZITZIKOSTAS, (remote participation) President of the European Committee of the Regions
OBSERVER (EESC)	Ms Christa SCHWENG, (remote participation) President of the European Economic and Social Committee
OBSERVER (BusinessEurope)	Mr Markus BEYRER, (not present) Director General of BusinessEurope
OBSERVER (ETUC)	Mr Luca VISENTINI, (excused) Secretary General of ETUC
CO-HEAD OF COMMON SECRETARIAT	Ms Marta ARPIO
CO-HEAD OF COMMON SECRETARIAT	Ms Katrin RUHRMANN
CO-HEAD OF COMMON SECRETARIAT	Mr Colin SCICLUNA
COMMON SECRETARIAT	Ms Rebecca RHLALOU, (remote participation)
COMMON SECRETARIAT	Ms Eva POPTCHEVA, (remote participation)
COMMON SECRETARIAT	Ms Susanne HOEKE, (remote participation)
	Mr Zdzisław TRZASKA, (remote participation) Member of the European Parliament (ECR, PL)
OBSERVER	Mr Helmut SCHOLZ Member of the European Parliament (The Left, DE)

